

Les subsides

J'estime que quand le secrétaire parlementaire parle de cette question il ferait mieux de nous faire le point de l'action du gouvernement au lieu de se contenter de parler de l'avenir de la Loi sur les contaminants de l'environnement. Comme je l'ai dit, cette mesure ne règlera pas le problème des fuites ou des déversements de contaminants dans nos fleuves et nos rivières. Il faut éponger les dégâts actuels et nous occuper des industries qui déversent quotidiennement leurs substances dans la rivière St. Clair. C'est indispensable si nous voulons montrer aux Américains que nous prenons au sérieux nos obligations dans le cadre de l'Accord relatif à la qualité de l'eau des Grands lacs, en ce qui concerne la rivière St. Clair, et que nous nous attendons à ce qu'ils en fassent de même pour le Niagara.

Cela, ce sont les problèmes qui se posent actuellement. La question est de savoir si l'on peut se fier aux informations disponibles. Quelles autres informations faudrait-il fournir au secrétaire parlementaire pour le convaincre qu'il faut agir?

M. le vice-président: Questions et commentaires? Sinon, reprise du débat.

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je profite de cette occasion pour faire part aux députés et plus particulièrement au député de Davenport (M. Caccia) des regrets du ministre de l'Environnement (M. McMillan) qui n'a pas pu être présent aujourd'hui pour ce débat. Il est à Calgary pour annoncer le plan du Parc des quatre montagnes qui fixe les directives de gestion de quatre des plus grands trésors nationaux du Canada—les parcs nationaux de Banff, Jasper, de Yoho et de Kootenay—pour les 15 prochaines années. Grâce à ce plan, le patrimoine de ressources de ces parcs sera protégé et préservé pour les générations futures de Canadiens.

Je voudrais au nom du ministre vous expliquer la position du gouvernement en matière d'environnement, et en ce qui concerne la motion du député en particulier. Mais avant cela, je dois dire que j'ai trouvé intéressant d'entendre le député de Davenport dire que ce débat devrait être reporté car il faudrait en priorité adopter d'importantes mesures budgétaires. Je suis d'accord avec lui, mais je trouve son argument un peu faible, surtout venant du parti libéral. D'une part, si l'on prend les mesures budgétaires, ce sont eux qui les ont freinées, que ce soit à la Chambre ou au comité. C'est la première remarque à faire. Pour être plus précis, voyons donc la Loi sur les allocations familiales qu'ils ont adoptée. Ils ont commencé par réduire les allocations familiales en janvier, et ont fait adopter la loi en décembre de la même année. Et pourtant, il vient nous faire la leçon en nous disant qu'il faut soumettre ces projets de loi par la Chambre des communes. Je suis bien d'accord, il faut les soumettre à la Chambre, et je suis d'accord avec le système britannique pour ce qui est de l'adoption des projets de loi de finances. Tant de jours après le budget, on les adopte, et l'opposition dispose de ce délai pour en débattre. Je suis d'accord avec le député, mais il faudrait qu'il choisisse d'utiliser cet argument dans un sens ou dans l'autre, mais pas dans les deux.

• (1210)

M. Penner: Vous étiez très fort pour donner des leçons quand vous étiez dans l'opposition.

M. Epp (Provencher): Je suis heureux d'avoir maintenant attiré leur attention.

La deuxième remarque que je voulais faire, c'est que le gouvernement a dit qu'il faudrait disposer d'un délai régulier pour la présentation du budget afin de permettre aux simples citoyens et aux gouvernements provinciaux de planifier leurs activités. En fait, c'est ce qui va se passer cette année. Et c'est la réponse à la question même que posait le député. Je sais qu'il s'intéresse à l'environnement. Je le dis très sincèrement, mais je crois que sa mémoire des questions budgétaires est non seulement légèrement défaillante, mais aussi totalement déphasée. S'il est libéral, je lui suggère de faire preuve d'un peu plus d'ouverture d'esprit.

Je voudrais en venir à la motion dont nous débattons. Les produits chimiques toxiques omniprésents dans notre environnement attestent que nous avons bien souvent profité des avantages d'une société chimique sans nous occuper des risques associés à ces avantages. Ce n'est pas un problème nouveau, et ce n'est pas non plus simplement un problème pour le gouvernement actuel. Je pense que le député, lui-même ancien ministre de l'Environnement, dirait qu'il a fait lui-même certains efforts, mais, dans les moments où il se laisse aller, je suis sûr qu'il reconnaîtrait aussi ne pas avoir fait autant de progrès qu'il l'aurait espéré ou qu'il aurait cru pouvoir en faire. Je pense que nous devons tous faire front commun sur certaines de ces questions.

Ce problème existe depuis que notre mode de vie est tributaire des produits chimiques. Il s'est évidemment aggravé depuis la Deuxième Guerre mondiale. Les pays confrontés aux avantages et aux risques de l'utilisation de produits chimiques prennent conscience des avertissements d'un problème très réel. Nous vivons dans une société chimique globale. Nous déversons des produits chimiques dans nos champs, nous en pulvérisons dans l'air, nous en injectons dans nos aliments, nous les portons sur nous, et nous les utilisons dans des milliers de produits. Chaque jour, les Canadiens améliorent la qualité de leur vie mais en étant de plus en plus tributaire des produits chimiques. La vie sans ces produits chimiques est peut-être devenue pratiquement impossible, et je dirais même impensable. Il est donc important de tenir compte de ces deux points de vue dans notre débat.

Les gens qui œuvrent dans ce secteur et qui participent à cette recherche ont beaucoup contribué à améliorer la qualité de notre vie. Lorsque nous discutons d'importantes questions environnementales, nous présentons souvent le mauvais côté des produits chimiques, mais leurs avantages sont considérables et immédiats pour les Canadiens. D'autre part, les avantages à court terme créent des problèmes à long terme auxquels nous devons tous nous attaquer. Nous devons veiller à ne rien décider aujourd'hui qui puisse susciter des problèmes aux générations à venir. Je n'en veux pour preuve que la situation de la rivière St. Clair dont les députés ont discuté à la Chambre.